

Madame Isabelle DEPAIRE
Directrice de l'Atelier Canopé 33

à

Mesdames et Messieurs
Les Proviseurs de lycées
Les Principaux de collège
Les directeurs de SEGPA
Les Professeurs documentalistes
Les Directeurs d'EREA
Les Directeurs d'école
et tous les enseignants de la Gironde

Mérignac,
le 14 décembre 2017

Objet : Abonnement à l'offre
de services de Réseau
Canopé

Affaire suivie par :
Anne Lavigne

Atelier Canopé 33- Mérignac
4 rue Veyri - CS 50099
33701 Mérignac cedex
05 56 12 49 71
contact.atelier33@reseau-
canope.fr

Madame, Monsieur, chers collègues,

Dans le cadre d'une harmonisation nationale, l'abonnement à l'offre de services de l'Atelier Canopé 33 – Mérignac, actuellement gratuit depuis l'ouverture du centre en 1986, sera désormais payant à partir du 1^{er} janvier 2018.

C'est dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint mais avec la même volonté de vous offrir des services performants que nous vous proposons d'accéder à notre palette d'offres, à travers la mise en place d'abonnements individuels ou par établissement (voir modalités ci-dessous).

À l'Atelier Canopé 33, vous bénéficiez d'espaces d'accueil enrichis et innovants afin de profiter au mieux des conseils de nos médiateurs, d'une réduction de 5% ou de 9% selon l'abonnement sur les achats librairie, du prêt de matériel numérique, de robotique éducative, de mallettes pédagogiques variées, de la possibilité de monter en compétences dans de nombreux domaines ...

L'abonnement vous donne aussi accès à de nombreux services de presse en ligne, de tutoriels d'autoformation, de plateforme d'apprentissage des langues...

Souscrire à l'abonnement Canopé c'est aussi bénéficier d'avantages supplémentaires, de prêt de matériel spécifique, de l'accompagnement de projets d'éducation artistique et culturelle, de formations hors les murs ...

- Si vous faites déjà partie de nos abonnés, nous vous remettons votre nouvelle carte à l'occasion de votre prochaine visite à l'Atelier de Mérignac ou dans votre point-relais habituel ; à cet effet vous serez invités à choisir l'abonnement individuel ou l'abonnement établissement et à acquitter le montant correspondant.
- Si vous n'êtes pas encore abonnés, nous créerons directement votre nouvelle carte lors de votre première inscription, avec le même choix de formule «individuelle» ou «établissement».

Espérant pouvoir compter sur votre fidélité, malgré ce changement dont nous mesurons l'importance pour nos publics, nous vous assurons que nous mettons tout en œuvre, tout au long de l'année scolaire, pour vous offrir un service de qualité qui puisse faciliter votre « vie pédagogique » et enrichir les contenus et les modalités proposés à vos élèves.



Isabelle DEPAIRE

Modalités d'abonnement :

Abonnez-vous dès janvier 2018 à l'offre de services de l'Atelier Canopé 33 – Mérignac

Contactez-nous au 05 56 12 49 75 ou écrivez à

contact.atelier33@reseau-canope.fr

[Abonnement individuel](#) : 20 € par an

Abonnement établissement (école, collège, lycée, association, structure) : 10 € par enseignant pour un plafond maximal de 250 €.